

PROGRAMME DE FORMATION

Formation DCI 2025 (classe virtuelle ou en présentiel)

Actualisation des connaissances réglementaires
et pratiques sur le crédit

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Actualiser les savoirs en matière de distribution bancaire et d'immobilier

Détecter et prévenir les risques de fraudes dans le cadre de la LCBFT (lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme)

Maîtriser les obligations de conformité des IOBSP (Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de Paiement) mises en place par la réglementation

Mettre en place les process de respect des intérêts clients

Constituer une base documentaire pour justifier du respect de l'ensemble des obligations liées à la pratique de l'intermédiation en opérations de banque et services de paiement.

COMPETENCES CLES A ACQUERIR

À l'issue de la formation, les participants auront :

Mis à niveau leurs connaissances du marché de l'intermédiation bancaire

Mis à jour leurs connaissances en matière de réglementation, de conformité et de protection du consommateur

Ce, dans le cadre du suivi des formations annuelles obligatoires à destination des intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (IOBSP).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maîtriser l'environnement métier, mettre en place une veille permanente sur le secteur

Intégrer la réglementation dans l'exercice de la profession

Développer son activité dans le respect de la conformité et des intérêts du consommateur

PUBLIC CONCERNÉ

- Entrepreneurs, indépendants, salariés ou portés.
- Courtiers IOBSP dirigeants, leurs salariés et leurs mandataires, ainsi que les salariés de mandataires

PRÉ-REQUIS

Être déjà en activité en qualité d'IOBSP, quel que soit le statut d'exercice (courtier, mandataire, salarié).

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

7 heures (soit une journée, de 9h à 12h45 et de 14h à 17h45, dont une pause chaque demi-journée).
Date : nous consulter.

En distantiel : groupe de 12 personnes maximum.

En présentiel : groupe de 10 à 20 personnes (intra ou inter-entreprises)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Via la plateforme « Visio Formation » : les participants disposeront d'un accès individuel et sécurisé.

DELAI D'ACCES

Les inscriptions doivent être réalisées deux semaines avant le début de la formation, afin de permettre la transmission du QCM de positionnement en amont et d'en analyser les résultats.

LIEU DE LA FORMATION :

En distantiel : la formation sera réalisée en visio-conférence.

En présentiel : dans les locaux des Clients, ou des locaux externes choisis par ces derniers.

CONTENU DE LA FORMATION

- **Actualités du crédit et de l'immobilier**
- **Mise à jour des connaissances en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCBFT)**
- **Les obligations de conformité des Intermédiaires en Opérations de Banque et Services de paiement (IOBSP)**
- **Le respect des intérêts clients**
- **Le classeur agence**

Objectifs spécifiques :

- Actualiser les savoirs en matière de distribution bancaire et d'immobilier
- Détecter et prévenir les risques de fraudes dans le cadre de la LCBFT
- Maîtriser les obligations de conformité des IOBSP mises en place par la réglementation
- Mettre en place les process de respect des intérêts clients
- Constituer une base documentaire pour justifier du respect de l'ensemble des obligations liées à la pratique de l'intermédiation en opérations de banque et services de paiement.

Contenu :

1. L'actualité du crédit et de l'immobilier

- Les chiffres du marché
- L'actualité en matière de crédit
- L'actualité en matière d'immobilier (neuf et ancien)
- **Évaluation intermédiaire :**
 - Quiz sur l'évolution du marché sur les 10 dernières années
 - Cas pratique : un couple de prospects souhaite se lancer dans sa première acquisition

2. Mise à jour des connaissances LCBFT

- Les fondamentaux de la LCBFT
- Réglementation et instances de contrôle
- Les obligations applicables aux professionnels assujettis au dispositif
- **Évaluation intermédiaire :**
 - Cas pratique : remontée de doutes internes
 - Cas pratique : constituer un dossier de vigilance

3. Les obligations de conformité des IOBSP

- Vis-à-vis des organes de contrôle
- Contenu des obligations

- Les sanctions
- **Évaluation intermédiaire :**
 - Quiz sur les éléments d'information précontractuelle

4. Le respect des intérêts clients

- Les obligations en matière d'information, de conseil, de loyauté
- **Évaluation intermédiaire :**
 - Cas pratique : créer une cartographie des risques de conflit d'intérêt

5. Le classeur agence

- Les missions de l'ACPR
- Le déroulé d'un contrôle
- La gestion des documents de conformité
- **Évaluation intermédiaire :**
 - Cas pratique : se préparer à un contrôle

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Support de présentation partagé
- Exercices pratiques encadrés
- Exemples de process à mettre en place

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT

- Un suivi personnalisé est proposé pendant 5 semaines après la formation, via des échanges en visioconférence ou par téléphone (sur demande), afin de renforcer les acquis et ajuster les process.
- Une FAQ illustrée par les cas d'usage rencontrés post-formation sera ainsi alimentée, et mise à disposition de l'ensemble des participants

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- En amont de la formation : QCM d'analyse des connaissances avant l'entrée
- Durant la formation : quiz interactifs, travaux pratiques corrigés, points réguliers pour garantir l'alignement avec les objectifs de la formation
- Post formation : QCM pour mesurer l'appropriation des acquis et évaluation générale de la formation et du formateur
- Deux mois après la fin de l'intervention : QCM à froid

MOYENS TECHNIQUES

En distantiel : la formation sera réalisée en visio-conférence, via l'utilisation de Zoom. Zoom ne nécessite aucune installation particulière. Le public devra s'assurer de disposer d'une bonne connexion internet et d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un micro. Le lien de connexion sera communiqué par mail en amont de la formation (minimum 48 h avant) et rappelé le jour même.

En présentiel : pour les formations se déroulant dans les locaux des clients ou des locaux externes choisis par ces derniers, les règles de sécurité, d'hygiène et d'accès applicables sont celles du lieu d'accueil. Les stagiaires sont tenus de respecter ces règles.

PROFIL DU FORMATEUR ET CONTACT

Eric DEBESE, professionnel de l'intermédiation en opérations de banque, services de paiement et assurances depuis 1999. Diplômé d'un DESS Droit et Gestion du Patrimoine privé. Ancien vacataire à l'Université de Droit d'Orléans. Expérience de plus de 15 ans en tant que formateur.

Eric DEBESE : eric.debese@madeincourtage.fr – 06.08.52.68.32

TARIF PAR PERSONNE, SUPPORT INCLUS

En distantiel :

Tarif public : 180 euros (exonérés de TVA selon l'article 261.4.4A du CGI)

Tarif réservé aux adhérents Made in Courtage : 100 euros (exonérés de TVA selon l'article 261.4.4A du CGI)

En présentiel :

Tarif public : 280 euros (exonérés de TVA selon l'article 261.4.4A du CGI), hors repas et hébergement

Tarif réservé aux adhérents Made in Courtage : 200 euros (exonérés de TVA selon l'article 261.4.4A du CGI), hors repas et hébergement

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Mode de diffusion : par mail au décisionnaire, sur la page madeincourtage.fr/formation-dci/ et sur la plateforme Visio Formation.